

VIII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1881.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

En proposant, à cette époque de l'année, le projet de Budget de 1881, le Département des Travaux publics obéit à une prescription formelle de la loi sur la comptabilité de l'État, qui exige la présentation des Budgets dix mois au moins avant l'ouverture de l'exercice auquel ils se rapportent. Mais la Législature n'ayant pas encore délibéré sur le projet de Budget de 1880, et la nature même des services ressortissant au Ministère des Travaux publics rendant impossible une appréciation exacte de leurs besoins, près d'une année d'avance, il se conçoit que les prévisions de dépenses à faire en 1881 n'ont pu être établies que très-approximativement pour certains services; que, pour [d'autres, notamment pour l'administration des chemins de fer et pour celle des postes et des télégraphes, il a paru convenable de se borner à prévoir le complément des crédits demandés au projet de Budget de 1880; que, pour tous enfin, le montant des crédits n'a été fixé que sous la réserve de les soumettre à une sérieuse revision quand les besoins de 1881 et les faits accomplis en 1880 pourront être mieux appréciés.

Tel qu'il a été arrêté ainsi, le projet de Budget de 1881 s'élève dans son ensemble à. fr.	86,250,593 »
Comparé à celui de 1880, tel qu'il est actuellement soumis à la Législature, avec les amendements qui y sont proposés et dont le montant total est de	86,255,168 »
il présente une diminution de fr.	<u>4,575 »</u>

Cette diminution est le résultat final des différences que fait ressortir le tableau ci-après :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

SERVICES.	PROJET DE BUDGET		DIFFÉRENCE au Budget de 1881.	
	de 1880.	de 1881.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
Administration centrale.	725,650	708,650	»	15,000
Ponts et chaussées.	11,242,458	11,237,983	»	4,475
Mines.	427,410	445,210	17,800	»
Chemins de fer.	60,207,807	60,204,007	»	2,900
Postes et télégraphes.	10,552,293	10,552,293	»	»
Marine.	5,168,870	5,168,870	»	»
Commissions.	12,200	12,200	»	»
Traitements de disponibilité.	74,000	74,000	»	»
Pensions.	19,000	19,000	»	»
Secours.	29,500	29,500	»	»
Dépenses imprévues.	18,000	18,000	»	»
TOTAUX. . . . fr.	86,255,168	86,250,593	17,800	22,575
DIMINUTION. . . . fr.			4,575	

Il ne reste pour le moment qu'à expliquer les propositions budgétaires concernant les services des ponts et chaussées et des mines.

CHAPITRE II.

PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

2^e SECTION. — BATIMENTS CIVILS.

ART. 10. — *Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration, etc.*

Crédit demandé : 521,000 francs.

Ce crédit est inférieur de 151,000 francs à celui qui est proposé au Budget de 1880; mais les travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments civils variant nécessairement, chaque année, soit quant à leur nature, soit quant à l'importance des crédits demandés, il est nécessaire de faire connaître ici la destination du crédit de 521,000 francs pétitionné pour 1880. Voici le détail des travaux projetés :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

A. — *Musées. — Bibliothèque royale et Palais de l'Industrie. — Musée Wiertz.*

Crédit demandé : 196,000 francs.

Ce crédit, inférieur de 14,000 francs à celui qui est demandé pour 1880, est nécessaire pour achever les travaux de réparation que réclament ces divers bâtiments de l'État.

B. — *Bâtiments et dépendances du Jardin botanique, à Bruxelles.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Un crédit de 67,000 francs est demandé au Budget de 1880 pour les travaux à faire à ces bâtiments. Celui de 30,000 francs qui est proposé au Budget de 1881 est nécessaire pour les continuer pendant cette année.

C. — *Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils, à Bruxelles et dans les provinces.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

Ce crédit est indispensable, notamment pour l'exécution de travaux de grosse réparation des toitures et gouttières de plusieurs hôtels et bâtiments de l'État.

D. — *Établissement de paratonnerres.*

Crédit demandé : 30,000 francs.

Divers bâtiments civils, et notamment les nouveaux bâtiments construits pour l'agrandissement des Ministères et pour l'habitation du directeur du Conservatoire royal de musique, ainsi que les ateliers du *Moniteur*, ne sont pas encore pourvus de paratonnerres. Le crédit de 30,000 francs permettra d'en établir sur une partie de ces bâtiments.

E. — *Acquisition d'appareils extincteurs d'incendie.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Un crédit de 55,000 francs a été alloué au Budget de 1878 pour l'achat d'appareils de l'espèce, qui ont été placés dans les hôtels ministériels, les

NOTE PRÉLIMINAIRE.

musées, le palais de la Nation, etc. La somme de 25,000 francs est destinée à en pourvoir également certains autres bâtiments civils situés à Bruxelles et dans les provinces.

3^e ET 4^e SECTIONS. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS; — DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Le tableau ci-dessous fait ressortir les différences que présentent les allocations demandées pour 1880 et pour 1881, par catégories de travaux et de services :

DÉSIGNATION DES CRÉDITS.	MONTANT DES CRÉDITS.		DIFFÉRENCE pour 1881.	
	1881.	1880.	En plus.	En moins.
Travaux d'entretien ordinaire des canaux et rivières . . .	857,750	855,150	2,600	»
— — — extraordinaire des canaux et rivières . . .	1,176,450	1,179,950	»	2,600
— d'amélioration des canaux et rivières.	500,500	550,150	150,150	»
Plantations.	25,000	25,000	»	»
Bacs et bateaux de passage	55,000	55,000	»	»
Travaux d'entretien ordinaire des ports, côtes, phares et fanaux.	564,500	564,500	»	»
Travaux d'entretien extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux.	528,500	452,000	76,500	»
Travaux d'amélioration des ports, côtes et fanaux	420,000	525,800	»	105,800
TOTAUX. fr.	5,907,500	5,786,650	229,250	108,400
AUGMENTATION. fr.			120,850	

Les crédits des 3^e et 4^e sections se résument donc en une augmentation de 120,850 francs, qui se subdivise de la manière suivante :

	AUGMENTA- TIONS.	DIMINUTIONS.
Travaux d'amélioration des canaux et rivières	150,150	»
— d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux. . . .	76,500	»
— d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.	»	105,800
TOTAUX. fr.	226,650	105,800
AUGMENTATION FINALE comme ci-dessus. fr.		120,850

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.*

BASSIN DE LA MEUSE.

A. — *Meuse.*

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordin. et temporaires.
	—		—
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de halage, etc., dragages et enlèvement d'atterrissements, dans la province de Namur . . . fr.	15,000	»	45,000 »
2 ^o Travaux analogues dans la province de Liège.	126,000	»	5,000 »
3 ^o Substitution d'une seule arche aux deux arches de gauche du pont de Huy, réparations à effectuer à ce pont et construction d'un mur de quai. Ce pont est, pour la navigation, une cause de danger qu'il importe de faire disparaître.	»		150,000 »
4 ^o Travaux d'entretien ordinaire du chemin de halage et des ouvrages de défense de la rive gauche, dans la province de Limbourg. . . .	20,000	»	»

B. — *Rivière et canal de l'Ourthe.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dragages	8,500	»	45,000 »
---	-------	---	----------

C. — *Gileppe.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire du barrage et de ses accessoires	2,000	»	18,000 »
--	-------	---	----------

D. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, tant en Belgique que dans les Pays-Bas	56,000	»	«
A REPORTER. . . fr.	207,500	»	261,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	207,500 »	261,000
2° Grosses réparations des ouvrages d'art, entretien extraordinaire du chemin de halage et des berges du canal, dragages, renouvellement des portes d'aval de l'écluse d'Harcourt. . .	»	65,000 »
E. — <i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire ; dragages et entretien des planta- tions.	35,000 »	20,000 »
F. — <i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>		
1 ^{re} SECTION.		
1° Travaux d'entretien ordinaire, dévase- ments	18,000 »	»
2 ^{me} SECTION.		
2° Travaux d'entretien ordinaire.	25,000 »	»
3 ^{me} SECTION.		
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	55,000 »	»
4° Entretien de l'écluse maritime du Katten- dyk et de ses dépendances, à frais communs entre l'État et la ville d'Anvers, selon la conven- tion des 16 et 26 août 1858. Part de l'État. . .	3,600 »	»
5° Entretien des maçonneries, pavages, etc., des musoirs de l'écluse du Kattendyk et dévase- ment du chenal d'accès à l'Escaut	24,000 »	»
6° Remplacement, pour cause de vétusté, par un pont métallique, du pont-tournant, n° 12, établi à Wyneghem	»	17,000 »
7° Consolidation des murs en aile du siphon du Tappelbeek		6,500 »
A REPORTER. . . fr.	348,100 »	367,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	348,100 »	367,500 »
G. — Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.		
Travaux d'entretien ordinaire, dévasements .	8,000 »	»
II. — Canal d'embranchement vers Hasselt.		
Travaux d'entretien ordinaire, dévasements .	26,000 »	»
I. — Canal d'embranchement vers Turnhout.		
Travaux d'entretien ordinaire.	6,600 »	»
J. — Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor.		
Travaux d'entretien ordinaire. fr.	15,000 »	»
K. — Sambre canalisée.		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1º Travaux d'entretien ordinaire.	80,000 »	»
2º Dragages.	»	25,000 »
PROVINCE DE NAMUR.		
3º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, travaux de curage et de dragage, etc. .	5,200 »	25,000 »
L. — Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.		
1º Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, dragages, curages, alimentation par machines à vapeur; fonctionnement du brise- glace et entretien des plantations	65,000 »	»
2º Reconstruction de portes d'écluses, grosses réparations aux bâtiments, des maçonneries, des mécanismes des écluses, des charpentes, des ponts, des barrages, des déversoirs, des barques de service et des enrochements, perrés, etc. . .	»	65,000 »
A REPORTER. . . . fr.	553,900 »	480,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	553,900 »	480,500 »
BASSIN DE L'ESCAUT.		
M. — <i>Escaut.</i>		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1° Travaux d'entretien ordinaire.	10,000 »	»
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations, dévasements. . .	15,800 »	22,000 »
PROVINCE D'ANVERS.		
3° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	23,000 »	»
4° Renouvellement d'une partie de la char- pente supérieure des embarcadères des quais du Rhin et du Kattendyk, à Anvers.	»	6,000 »
N. — <i>Canal de Mons à Condé.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations, dragage, et faucar- dage de la cunette du canal	15,000 »	22,000 »
2° Renouvellement, en fer, pour cause de vétusté, du pont-levis d'Hautrage fr.	»	15,000 »
5° Renouvellement, pour cause de vétusté. de cinq portes d'écluses.	»	15,000 »
O. — <i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire, grosses réparations, alimentation par machine à vapeur, dragages	14,400 »	12,000 »
A REPORTER. . . . fr.	634,100 »	572,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	654.100 »	572.500 »

P. — *Lys.*

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire qui sont à la charge de la Belgique . .	9,600 »	9,000 »
2º Entretien ordinaire et extraordinaire des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France (part incombant à la Belgique)	500 »	150 »

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

5º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements éventuels, grosses réparations, etc.	10,500 »	27,000 »
--	----------	----------

Q. — *Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.*

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, consolidation des berges, dévasements.	10,000 »	12,800 »
2º Reconstruction du portique de la trappe et des deux travées latérales du pont-levis de Nevele et exhaussement des abords de ce pont.	»	55,000 »
3º Reconstruction du portique et de la trappe du pont-levis de Landegem		12,000 »
4º Reconstruction de l'estacade de garde établie à l'origine de la dérivation du siphon de Schipdonck	»	2,500 »

Le mauvais état dans lequel se trouvent ces ouvrages d'art nécessite leur reconstruction.

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

5º Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasements	20,000 »	10,000 »
A REPORTER. . . fr.	684,500 »	680,950 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	684,500 »	680,950 »

R. — *Canal de Roulers à la Lys.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire. fr.	8,000 »	6,000 »
---	---------	---------

S. — *Canal de Gand à Ostende et raccordement avec
le bassin de commerce, à Gand.*

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1 ^o Travaux d'entretien ordinaire.	10,000 »	»
2 ^o Travaux d'entretien extraordinaire, conso- lidation des berges, dévasements.	»	50,000 »
5 ^o Reconstruction, pour cause de vétusté, de la partie mobile du pont dit : de la maison de force, à Gand	»	30,000 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

4 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	18,000 »	10,000 »
5 ^o Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État)	»	2,000 »
6 ^o Continuation des travaux de remplacement, par des garde-corps composés de bornes en pierre de taille et de lisses en fer, des garde- corps en bois existant le long de la partie du canal qui contourne la ville de Bruges	»	10,000 »
7 ^o Renouvellement partiel du pavage du che- min de halage de ladite partie du canal	»	10,000 »

T. — *Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire.	3,000 »	4,000 »
---	---------	---------

A REPORTER. . . fr. 723,500 » 802,950 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires.
REPORT. . . fr.	723,500 »	802,950 »
U. — <i>Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit de Langeleed.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, grosses réparations	6,000 »	2,000 »
2 ^o Reconstruction des siphons d'Oudenbourg, de Snaeskerke et de Slype.	»	87,000 »
Ces ouvrages d'art sont en mauvais état et doivent être reconstruits.		
3 ^o Recreusement de la rigole d'alimentation du Furnes-Ambacht qui se jette dans la nouvelle branche du canal de Furnes, près de Nieuport, et établissement de revêtements en briques, pour la consolidation des talus . . fr.	»	6,000 »
V. — <i>Canal de Gand à Terneuzen.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	16,000 »	12,000 »
W. — <i>Canal de Selzaete à la mer du Nord.</i>		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, dévasement, renouvellement, pour cause de vétusté, de quatre paires de portes busquées du pont écluse de Steenenschuer, à Watervliet	7,500 »	15,000 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	22,000 »	16,000 »
3 ^o Reconstruction du pavillon servant de logement à l'un des aides-éclusiers de l'écluse maritime de Heyst	»	12,500 »
Cette habitation est en très-mauvais état.		
A REPORTER. . . fr.	775,000 »	951,450 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	775,000 »	951,450 »
Le crédit pour l'entretien du canal de Selzaete à la mer du Nord est demandé, comme précédemment, sous la réserve du droit de répétition de l'État à charge des provinces des deux Flandres (voir notamment pages 420 et 421 de la note préliminaire au projet de Budget de l'exercice 1865).		
X. — <i>Canaux le Moervaert et la Zuidleede.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire	5,500 »	»
2 ^o Travaux de dévasement	»	10,000 »
Ces travaux de dévasement sont nécessaires dans l'intérêt de la navigation.		
Y. — <i>Durme.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	900 »	1,000 »
Z. — <i>Dendre.</i>		
Entretien des plantations situées entre Alost et Termonde, et des ouvrages militaires établis entre l'écluse de décharge sous le chemin de halage et le batardeau de Quintje à Termonde ;		
Entretien du nouveau barrage éclusé de Termonde et de ses dépendances, et de la Dendre dans la traverse de Termonde; dragages . . .	3,000 »	»
A'. — <i>Rupel.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	3,000 »	»
B'. — <i>Senne.</i>		
1 ^o Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État.	2,000 »	»
A REPORTER. . . . fr.	789,400 »	962,450 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	789,400 »	962,450 »
Loyer de la maison habitée par l'éclusier de Vilvorde.	350 »	»
C'. — <i>Dyle et Demer.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire	29,000 »	»
D'. — <i>Petite Nèthe canalisée.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire.	17,000 »	»
2 ^o Reconstruction de l'écluse n° 3	»	200,000 »
La construction des écluses de la petite Nèthe remonte à quarante ans. Ces écluses ont été construites d'après un système économique avec des bajoyers en bois.		
L'écluse n° 4 a été reconstruite en 1870; celle n° 1 en 1875, celle n° 2 en 1878; et celle n° 3 se trouve dans un état de vétusté tel qu'il sera indispensable de la reconstruire en 1884.		
E'. — <i>Grande Nèthe.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire.	12,000 »	8,000 »
BASSIN DE LYSER.		
F'. — <i>Yser.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire.	10,000 »	6,000 »
TOTAUX. . . . fr.	857,750 »	1,176,450 »
Total des sommes demandées pour travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et les dépenses d'exploitation des canaux et rivières. fr.	2,034,200 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits pétitionnés au projet de Budget de 1881 pour l'exécution des travaux d'amélioration aux canaux et rivières, se répartissent comme il suit :

BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 12. — *Meuse.*

Somme demandée : 145,000 francs.

Cette somme se subdivise de la manière suivante :

PROVINCE DE NAMUR.

1° Travaux de pavages, d'empierrements et d'amélioration des chemins de halage; création de nouveaux rivages; amélioration des ports et rivages existants. fr. 70,000 »

PROVINCE DE LIÈGE.

2° Travaux divers d'amélioration consistant notamment en empierrement de parties du chemin de halage; construction de rampes d'abordage, de perrés et établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc 45,000 »

PROVINCE DE LIMBOURG.

3° Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration de chemins de halage, bermes, et travaux divers d'amélioration 20,000 »
 4° Construction d'une maison de garde-rivière. 8,000 »

TOTAL. . . . fr. 145,000 »

Les gardes-canal sont logés dans des maisons construites par l'État. Il convient de loger également le garde-Meuse dans une maison à construire par l'État.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Rivière et canal de l'Ourthe.*

Somme demandée : 14,000 francs.

Cette somme est destinée à des travaux d'amélioration du chemin de halage, de construction de perrés en aval du pont de Tilff, à des dragages, pour rapprocher la passe navigable du chemin de halage, à l'écluse n^o 3, à Angleur, et à des ouvrages divers d'amélioration.

ART. 14. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse à Visé.*

Somme demandée : 12,000 francs.

Cette somme est destinée à des travaux de construction de bordages avec remplissage en moellons pour la défense des berges, à l'établissement de garde-corps, de pavages et à des travaux divers d'amélioration.

ART. 15. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux de renforcement des contre-digues, travaux divers d'amélioration.

ART. 16. — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.*

Somme demandée : 11,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration et à la construction d'une annexe à la maison éclésièrè n^o 4 à Wyneghem.

L'éclusier est chargé de la perception des droits de navigation ; ce service est important et exige l'installation d'un bureau.

ART. 17. — *Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.*

Somme demandée : 3,000 francs.

Cette somme est destinée à la consolidation des digues et contre-digues, et à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 18. — *Canal d'embranchement vers Hasselt.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée à renforcer les digues et contre-digues du canal, travaux secondaires d'amélioration.

ART. 19. — *Sambre canalisée.*

Somme demandée : 22,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Travaux divers d'amélioration, démolition d'un batardeau militaire et construction d'un mur de quai sur la rive droite, à l'origine de la dérivation, à Charleroi fr. 10,000 »

Ce batardeau est devenu inutile depuis le comblement du fossé. Son entretien est coûteux. La construction du mur de quai est indispensable pour compléter la canalisation dans la traverse de Charleroi.

PROVINCE DE NAMUR.

2° Construction de perrés, consolidation des berges, des chemins de halage, d'aqueducs, empierrement de chemins de halage et pavage de terre-pleins d'écluses 5,000 »

4° Exhaussement du chemin de halage sous sept ponts . fr. 7,000 »

Les parties du chemin de halage établies sous sept ponts sont impraticables à la moindre crue; il est indispensable qu'elles soient exhaussées de 60 centimètres.

TOTAL. . . fr. 22,000 »

ART. 20. — *Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme est destinée à l'élargissement et l'établissement de pavages aux abords des écluses et des ponts, à des empierrement de digues, à la construction d'étages et de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières,

NOTE PRÉLIMINAIRE.

à l'établissement de perrés, de garde-corps ainsi qu'à la construction d'un hangar, à Luttre, pour remiser les poutrelles des barrages, des écluses, etc.

BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 21. — *Escout.*

Somme demandée : 10,800 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Travaux divers d'amélioration	fr.	7,000	»
--	-----	-------	---

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

2° Travaux secondaires d'amélioration à l'Escout et à la digue de mer devant Anvers.		5,800	»
---	--	-------	---

TOTAL . . . fr.	10,800	»
-----------------	--------	---

ART. 22. — *Canal de Mons à Condé.*

Somme demandée : 95,500 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux divers d'amélioration	fr.	6,000	»
2° Empierrement du chemin de halage		7,500	»
3° Construction d'un mur de soutènement le long du quai établi vis-à-vis du bassin d'Herbières		7,000	»

4° Travaux à exécuter à la Haine et à la Trouille, pour amé- liorer l'écoulement des eaux de ces rivières entre Mons et la frontière française		75,000	»
--	--	--------	---

TOTAL. . . fr.	95,500	»
----------------	--------	---

ART. 23. — *Canal de Pommerœul à Antoing.*

Somme demandée : 3,300 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

NOTE PRÉLIMINAIRE.

1 ^o Travaux divers d'amélioration	fr.	1,800	»
2 ^o Travaux d'assèchement des caves de la maison éclusière			
nº 4.		1,500	»
TOTAL.		fr.	3,300

ART. 24. — *Lys.*

Somme demandée : 5,800 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1 ^o Travaux divers d'amélioration	3,000	»
--	-------	---

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2 ^o Travaux divers d'amélioration	2,800	»
TOTAL.		fr.
	5,800	»

ART. 25. — *Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.*

Somme demandée : 20,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux pour prolonger le brise-lames établi sur la jetée ouest du chenal de l'écluse maritime du canal de dérivation de la Lys et pour établir un nouveau brise-lames sur la jetée ouest de l'écluse maritime du canal de Selzaete à la mer du Nord.

ART. 26. — *Canal de Roulers à la Lys.*

Somme demandé : 3,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 27. — *Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.*

Somme demandée : 50,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Cette somme se répartit de la manière suivant :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1^o Achat éventuel de terrain pour l'élargissement du chemin de halage du canal de raccordement. fr. 1,500 »

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2^o Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques, renforcement des digues entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration 10,000 »

Ces travaux formeront la continuation de ceux exécutés au moyen de crédits budgétaires alloués précédemment.

3^o Travaux de terrassement et de dragage à exécuter pour donner à la partie du canal comprise entre la limite de la province et Bruges sa section normale. 58,500 »

TOTAL. fr. 50,000 »

ART. 28 — *Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement du Langeleed.*

Somme demandée : 12,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1^o Consolidation au moyen de revêtements en briques de certaines parties des talus du canal fr. 6,000 »

2^o Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises 6,000 »

TOTAL. fr. 12,000 »

ART. 29. — *Canal de Gand à Terneuzen.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée à améliorer certaines parties du chemin de halage, qui sont très-sablonneuses et qui ne conservent pas le profil régulier.

Il convient d'y effectuer un empierrement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 30. — *Canaux le Moervaert, la Zuidleede et la Durme.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux secondaires d'amélioration.

ART. 31. — *Dendre.*

Somme demandée : 17,000 francs.

Cette somme est destinée aux travaux à exécuter pour établir la continuité du chemin de halage dans la traverse de Termonde.

ART. 32. — *Rupel.*

Somme demandée : 2,900 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux d'amélioration, consistant notamment dans la construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives et d'un nouvel épi en amont de celui qui existe immédiatement au delà de la courbe d'Heyndonck.

ART. 33. — *Dyle et Demer.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux d'amélioration.

BASSIN DE L'YSER.

ART. 34. — *Yser.*

Somme demandée : 12,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Travaux d'amélioration du chemin de halage établi sur la digue de Furnes-Ambacht.	fr.	6,000	»
2° Travaux de construction de revêtements en briques des talus dégradés		6,000	»

Ces travaux sont nécessaires pour consolider les talus de la rivière dans les endroits les plus menacés. Ils formeront la continuation de ceux entrepris au moyen des crédits alloués aux budgets précédents.

TOTAL.	fr.	12,000	»
----------------	-----	--------	---

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 35. — *Plantations.*

Somme demandée : 25,000 francs.

Cette somme, qui est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux, est égale à celles allouées, pour le même objet, aux budgets précédents.

ART. 36. — *Bacs et bateaux de passage,*

Somme demandée : 55,000 francs.

Cette somme est destinée à l'établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, à l'entretien et à l'amélioration de bacs et passages d'eau existants et de leurs dépendances.

Elle est égale à celles allouées, pour le même objet, aux budgets précédents.

4^e SECTION. — PORTS ET CÔTES.ART. 37. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Somme demandée : 895,000 francs.

Conformément aux précédents, on croit pouvoir se borner à justifier les allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance et qui ne figuraient pas aux budgets antérieurs.

Le crédit pétitionné se répartit de la manière suivante :

A. — *Port d'Ostende.*

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'avant-port et de l'arrière-port . . fr.	70,000	»
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de l'écluse des bassins de commerce, moitié à charge de l'État, moitié à charge de la ville d'Ostende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin 1821 (part de l'État).	1,000	»
3 ^o Réparation des dégâts qui peuvent survenir aux ouvrages du port par suite d'ouragans.	10,000	»
A REPORTER. . . . fr.	81,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	81,000 »	»
4 ^o Dragage de l'avant-port	50,000 »	»
Le budget de 1880 comprend un crédit égal à celui qui a été pétitionné pour ces dragages, qui doivent être continués afin de faciliter l'entrée des navires de fort tonnage qui arrivent actuellement à Ostende		
5 ^o Reconstruction, pour cause de vétusté, des clapets de l'écluse de Comerlynck, située à l'arrière-port, et travaux d'entretien extraordinaire à cette écluse	»	5,000 »
6 ^o Continuation des travaux de recreusement et d'approfondissement du bassin de retenue de l'écluse de chasse française, et consolidation des talus de ce bassin au moyen de revêtements en briques	»	100,000 »
Des crédits ont été portés aux budgets précédents pour ces travaux, qui doivent mettre le bassin en état de répondre à sa destination.		

B. — Port de Nieuport.

1 ^o Travaux d'entretien ordinaire	45,000 »	
2 ^o Dragage à effectuer dans le chenal entre les écluses d'évacuation et le long pont . . .	»	50,000 »
3 ^o Continuation des travaux de reconstruction en maçonnerie de briques au mortier de ciment, d'une partie de la jetée basse établie à l'estacade ouest du chenal du port	»	50,000 »
Ces travaux formeront la continuation de ceux pour l'exécution desquels des crédits ont été alloués aux budgets précédents.		
4 ^o Reconstruction en moellons de la dernière partie de la jetée basse de l'estacade d'est. . fr.	»	50,000 »
5 ^o Renouvellement, pour cause de vétusté, des portes d'Ebbe amont, et grosses réparations aux autres portes de l'écluse du comte	»	5,000 »
6 ^o Recreusement du canal de Vlaadsloo. — Il est nécessaire de recreuser ce canal dans l'intérêt de l'évacuation des eaux des Wateringues. . .	»	16,500 »
A REPORTER. . . fr.	176,000 »	276,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	176,000 »	276,500 »
C. — <i>Port de refuge de Blankenberghe.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	38,000 »	10,000 «
2 ^o Continuation des travaux de construction de perrés en moellons et mortier de ciment, en remplacement des revêtements en fascines établis sur les talus qui limitent le chenal et le bassin d'échouage.	»	50,000 »
3 ^o Continuation des travaux de reconstruc- tion, en maçonnerie de briques et mortier de ciment, des jetées basses établies derrière les estacades du pont.	»	60,000 »
Ces ouvrages en fascines sont d'un entretien fort coûteux et ne présentent pas une résistance suffisante.		
D. — <i>Côtes.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien	150,000 »	
2 ^o Reconstruction, en maçonnerie de briques, des revêtements en fascines des épis et des par- ties supérieures des jetées	»	150,000 »
Ces revêtements en fascines sont d'un entre- tien fort coûteux et ne présentent pas une résis- tance suffisante.		
Ce travail a été reconnu nécessaire par la com- mission instituée pour donner son avis sur les travaux à faire en vue de défendre la côte contre l'action de la mer.		
E. — <i>Phares et fanaux.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire des phares et fanaux de la côte de Flan- dre.	3,500 »	2,000 »
TOTAL. . . . fr.	364,500 »	528,500 »
TOTAL des sommes demandées pour les tra- vaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux. fr.		
	893,000 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUUX.

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux se répartissent comme il suit :

ART. 38. — *Port d'Ostende.*

Somme demandée : 70,000 francs.

Cette somme est destinée à la construction d'un bâtiment pour le service du pilotage et de la police maritime d'Ostende.

Différentes installations occupées par le service du pilotage sont disséminées autour de l'ancien phare. Elles doivent disparaître prochainement pour dégager complètement le terre-plein de la grande digue de mer.

Il convient dans l'intérêt de ce service que les installations soient réunies dans un même bâtiment à proximité de la mer et du port. — Le bâtiment à construire comprendra un hangar pour le bateau de sauvetage, le corps de garde des pilotes, des bureaux pour la sous-inspection du pilotage, pour le receveur des droits du port, pour la police maritime, ainsi qu'une habitation pour le chef des pilotes et pour l'agent préposé au service du feu de l'estacade ouest.

ART. 39. — *Port de Nieuport.*

Somme demandée : 35,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 ^o Travaux de pavage neufs à établir le long du quai. . fr.	10,000 »
Il a été reconnu nécessaire d'élargir le pavage existant le long d'une partie du quai d'échouage.	
2 ^o Construction d'une nouvelle maison éclésièrè sur le môle entre l'écluse d'Ypres et l'écluse du Furnes-Ambacht . . .	25,000 »
Le personnel préposé à la manœuvre des écluses qui ont été construites récemment est insuffisant. Il sera augmenté prochainement. La maison à construire doit servir de logement aux nouveaux agents.	

TOTAL. . . . fr.	35,000 »
------------------	----------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 40. — *Côtes.*

Somme demandée : 240,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1^o Continuation, dans l'intérêt de la sécurité du littoral, des travaux de construction de perrés en maçonnerie, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer fr. 90,000 »

2^o Travaux de défense des dunes entre Ostende et Maria-kerke 75,000 »

3^o Pavement des terre-pleins des nouvelles digues construites pour la défense des dunes entre Ostende et Maria-kerke fr. 75,000 »

Il importe de recouvrir ces terre-pleins d'un dallage pour consolider les perrés et empêcher leur destruction par les tempêtes.

TOTAL. . . . fr. 240,000 »

ART. 41. — *Phares et fanaux.*

Somme demandée : 75,000 francs.

Cette somme est destinée à la construction d'un nouveau phare de 3^e ordre à l'est du port de Nieuport.

3^e SECTION. — FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS.

ART. 45.

Un crédit extraordinaire de 10,000 francs est demandé au projet de budget de 1880 pour la continuation des études relatives au réseau et au régime de notre navigation intérieure, pour lesquelles un premier crédit a été voté au budget de 1879. On estime qu'un dernier crédit extraordinaire de 9,000 francs suffira pour achever ces études en 1881.

6^e SECTION. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSEES.ART. 45. — *Traitements et indemnités des chefs de bureau, etc.*

Le crédit de fr. 1,055,250 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

qui est sollicité pour 1881 est de 4,175 francs supérieur à celui qui est demandé pour 1880. Cette augmentation se décompose ainsi :

1 ^o Complément du crédit de 1,600 francs, justifié à la page 275 de la Note préliminaire accompagnant le budget de 1880, et destiné au traitement de deux aides-pontonnières attachés à la manœuvre des ponts de Meulestede et du chemin de fer de Gand à Eecloo et à Selzaete, sur le canal de Gand à Terneuzen	400 »
2 ^o Traitement d'un pontonnier au pont à établir à l'endroit dit : Palingshuyzen, à Gand, sur le canal de Gand à Bruges .	800 »
3 ^o Traitement d'un éclusier et d'un aide-éclusier pour le service de la nouvelle écluse de Synghem sur l'Escaut . . .	1,775 »
4 ^o Traitement d'un garde-canal à attacher au canal de l'Ourthe pour la surveillance permanente des travaux d'entretien du canal de l'Ourthe et l'exercice de la police le long de cette voie navigable.	1,200 »
TOTAL. . . . fr.	<u>4,175 »</u>

7^e SECTION. — SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.

ART. 47. — *Traitements, etc., des architectes et autres agents, etc.*

Crédit demandé : 72,000 francs.

L'augmentation de 2,500 francs que présente ce crédit sur celui qui figure au budget de 1880, constitue le complément de l'allocation de 10,000 francs, dont la première partie est proposée à ce budget, pour permettre l'exécution de l'arrêté royal du 31 octobre 1879 qui a réorganisé le service des bâtiments civils.

CHAPITRE III.

MINES.

2^e SECTION. — PERSONNEL DU CORPS.

ART. 32. — *Traitements et indemnités du personnel du corps.*

Crédit demandé : 512,000 francs.

Ce crédit est supérieur de 17,800 francs à celui qui est sollicité pour 1880.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'augmentation se décompose ainsi :

1° Complément du crédit de 11,200 francs justifié à la page 12 de la note justificative des amendements proposés au budget de 1880.	2,800	»
2° Nomination de trois nouveaux sous-ingénieurs au traitement moyen de 2,900 francs, plus 500 francs pour frais de déplacements, à attacher aux trois districts de surveillance. .	10,200	»
3° Nomination de trois expéditionnaires au traitement moyen de 1,600 francs	4,800	»
TOTAL ÉGAL à l'augmentation. . . . fr.	17,800	»



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux publics,
et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1881 est fixé à la somme de *quatre-vingt-six millions deux cent cinquante mille cinq cent quatre-vingt-treize francs* (86,250,595 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1880.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

SAINCTELETTE.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

(226)

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1881.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} . ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	708,630 »
2	— des fonctionnaires et employés	440,500 »	»	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et em- ployés de l'Administration centrale	41,250 »	»	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	50,900 »	4,580 »	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	100,000 »	»	
6	Honoraires des avocats en titre du Département.	41,600 »	»	
CHAPITRE II. PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS. SECTION 1 ^{re} . — Ponts et chaussées.				
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides.	4,578,228 »	»	
8	Travaux de plantation de toute nature le long des routes, à l'ex- ception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.	41,000 »	»	
SECTION 2. — Bâtiments civils.				
9	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares; acquisitions d'immeubles; objets néces- saires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc.	425,000 »	»	
10	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils . .	»	521,000 »	
A REPORTER. . . . fr.		5,548,478 »	525,580 »	708,630 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	5,548,478 »	526,580 »	708,650 »
	SECTION 5. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.			
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	857,750 »	1,170,450 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
	<i>Bassin de la Meuse.</i>			
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. .	»	145,000 »	
13	Rivière et canal de l'Ourthe	»	14,000 »	
14	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.	»	12,000 »	
15	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	»	10,000 »	
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	»	11,000 »	
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	»	5,000 »	
18	— — vers Hasselt.	»	10,000 »	
19	Sambre canalisée.	»	22,000 »	
20	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	»	25,000 »	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
21	Escaut	»	10,800 »	
22	Canal de Mons à Condé.	»	95,500 »	
23	— de Pommerœul à Antoing.	»	5,500 »	
24	Lys	»	5,800 »	
25	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer de Nord. . .	»	20,000 »	
26	— de Roulers à la Lys	»	5,000 »	
27	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.	»	50,000 »	
28	— de Plasschendaale, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France et canal d'écoulement du Langeleed	»	12,000 »	
29	— de Gand à Terneuzen	»	10,000 »	
30	Canaux de Moervaert, la Zuidlede et la Durme	»	5,000 »	
31	Dendre	»	17,000 »	
32	Rupel	»	2,900 »	
33	Dyle et Demer.	»	5,000 »	
34	Yser.	»	12,000 »	
	A REPORTER. fr.	6,406,228 »	2,002,150 »	11,048,615 »

POUR L'EXERCICE 1881.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	6,406,228 »	2,002,150 »	11,046,613 »
	<i>Plantations.</i>			
35	Plantations nouvelles	25,000 »	»	
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
36	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	55,000 »	»	
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.			
37	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'admini- stration des ports, côtes, phares et fanaux	564,500 »	528,500 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
38	Port d'Ostende	»	70,000 »	
39	Port de Nieuport.	»	55,000 »	
40	Côtes.	»	240,000 »	
41	Phares et fanaux.	»	75,000 »	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.			
42	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudi- cations	45,500 »	10,000 »	
45	Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navi- gation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports	»	9,000 »	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées.			
44	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements	865,600 »	87,925 »	
45	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et sur- veillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes- canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,008,807 »	44,425 »	
46	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; mis- sions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	14,000 »	»	
	SECTION 7. — Service des bâtiments civils.			
47	Traitements et indemnités des architectes et autres agents Frais d'habillement des gardiens de monuments	72,000 »	»	
48	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, four- nitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adju- dications.	8,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	844,635 »	5,101,978 »	11,046,615 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	8,844,635 »	3,101,978 »	11,946,613 »
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
	SECTION 1^{re}. — Personnel du conseil.			
49	Personnel du conseil des mines. — Traitements.	41,110 »	»	
50	— — — Frais de route	500 »	»	
51	— — — Matériel	1,800 »	»	
	SECTION 2. — Personnel du corps.			
52	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs . . .	312,000 »	»	
53	Frais des jurys d'examen du conseil de perfectionnement, et mis- sions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines . . .	10,000 »	»	
54	Confection de la carte générale des mines	»	20,000 »	445,210 »
	SECTION 3. — Caisses de prévoyance.			
55	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses.	45,000 »	»	
	SECTION 4. — Impressions, etc.			
56	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publica- tions de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 »	8,000 »	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER.			
	SECTION 1^{re}. — Services communs.			
57	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	579,480 »	»	
58	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. .	120,100 »	»	
59	Matériel et fournitures de bureau pour tous les services	744,240 »	»	
60	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'admi- nistration.	40,000 »	»	
61	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.	24,000 »	»	
62	Conférences des chemins de fer belges et frais de conférences inter- nationales	6,000 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	10,784,665 »	3,129,978 »	12,914,643 »

POUR L'EXERCICE 1881.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	10,784,665 »	3,129,978 »	12,914,643 »
	SECTION 2. — Voies et travaux.			
63	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	1,220,550 »	»	
64	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. .	7,971,392 »	»	
65	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	3,495,000 »	»	
66	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux.	2,776,845 »	154,000 »	
	SECTION 3. — Traction et matériel.			
67	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	1,111,070 »	»	
68	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. .	11,925,000 »	»	
69	Primes d'économie et de régularité.	409,300 »	»	
70	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	3,554,300 »	»	
71	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	7,785,300 »	»	
	SECTION 4. — Transports.			
72	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	7,664,960 »	»	
73	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. .	5,214,000 »	»	
74	Primes pour encourager la marche régulière des convois	530,000 »	»	
75	Frais d'exploitation	1,617,000 »	»	
76	Camionnage	1,500,000 »	»	
77	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	650,000 »	»	
78	Redevances aux compagnies	30,000 »	»	
	SECTION 5. — Contrôle des recettes.			
79	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	1,200,770 »	»	
80	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . .	72,600 »	»	
	(Les crédits portés aux articles 57, 63, 67, 72 et 79, pourront être réu- nis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)			
	CHAPITRE V.			
	POSTES ET TÉLÉGRAPHES.			
	SECTION 1^{re}. — Services communs.			
81	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	44,900 »	»	
82	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois . .	4,560 »	»	
	A RAPPORTER. fr.	69,362,212 »	3,285,978 »	72,648,190 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	69,362,212 »	3,283,978 »	72,646,190 »
	SECTION 2. — Postes.			
83	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	2,405,815 »	»	
84	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes .	2,977,569 »	»	
85	Transport des dépêches; indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlan- tique, employés, en vertu de conventions ou d'arrangements parti- culiers, au transport des malles, à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (<i>Crédit non limitatif</i>).	1,511,990 »	»	
86	Indemnités et remboursements du chef des expéditions faites par la poste. (<i>Crédit non limitatif</i>).	10,000 »	»	10,332,293 »
87	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie . . .	717,500 »	»	
88	Part d'intervention de l'Administration dans les frais du bureau international de Berne	3,280 »	»	
	SECTION 3. — Télégraphes.			
89	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	1,703,509 »	»	
90	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois. .	842,200 »	»	
91	Entretien	510,000 »	»	
92	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne. (Les crédits portés aux articles 81, 83 et 89 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	1,000 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MARINE.			
93	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	774,721 »	»	
94	Traitements, salaires, indemnités, frais de route, etc., des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois; indem- nités à des agents non salariés	184,700 »	»	3,108,870 »
95	Remises. (<i>Crédit non limitatif</i>).	1,200,000 »	»	
96	Subsides.	47,945 »	»	
97	Traction et matériel.	961,504 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.			
98	Frais de route et de séjour; Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	2,000 »	»	
	A REPORTER. . . . fr.	82,815,915 »	3,283,978 »	86,099,893 »

POUR L'EXERCICE 1881.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- mémentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	82,815,915 »	3,285,978 »	86,097,893 »
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.			
99	Frais de route et de séjour.	300 »	»	13,200 »
100	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.	4,900 »	»	
	SECTION 3. — Comité du contentieux.			
101	Jetons de présence des membres et frais accessoires	5,000 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
102	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	»	74,000 »	74,000 »
	CHAPITRE IX.			
103	Pensions : premier terme	19,000 »	»	19,000 »
	CHAPITRE X.			
104	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.	29,500 »	»	29,500 »
	CHAPITRE XI.			
107	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 »	»	18,000 »
	TOTAL DU BUDGET. . . . fr.	82,892,615 »	3,357,978 »	86,250,593 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1880.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

SAINTELETTE.

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS POUR 1881.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1880.
<i>A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils.</i>		
§ 9. Construction d'un hôtel pour la direction des contributions, à Gand. (Loi du 16 août 1873.)	160,000 »	1,399 31
Loi du 27 mai 1876. { § 5. Monument de S. M. Léopold 1 ^{er} et parc à Laeken. Dernier crédit.	1,000,000 »	454,542 68
Loi du 27 mai 1876. { § 11. Continuation des travaux de restauration et d'amélioration du palais des princes-évêques de Liège	200,000 »	110,594 22
§ 5 Construction d'un bâtiment pour le service du <i>Moniteur belge</i> . (Loi du 17 juillet 1877.)	500,000 »	937 24
Loi du 5 juin 1878. { Construction du nouvel hôtel des Monnaies.	250,000 »	142,973 15
Loi du 5 juin 1878. { Salle d'exposition des beaux-arts.	900,000 »	507,576 29
Loi du 5 juin 1878. { Agrandissement du Palais de la Nation et des Ministères.	1,000,000 »	40 78
Loi du 5 juin 1878. { Écoles normales de Bruges et de Gand	500,000 »	159,824 36
Érection d'un monument à l'ancien champ de manœuvres. (Loi du 8 avril 1879.)	1,800,000 »	822,250 85
Agrandissement du Palais de la Nation et des Ministères. Transfert du Ministère des Travaux publics	2,000,000 »	1,035,016 48
Pavillon de Tervueren. Travaux de conservation	100,000 »	100,000 »
Palais des beaux-arts	1,135,000 »	1,135,000 »
École normale de Bruges.	950,000 »	950,000 »
École normale de Gand	950,000 »	950,000 »
Conservatoire. Habitation du directeur et du secrétaire.	80,000 »	55,440 92
Conservatoire de Liège.	200,000 »	200,000 »
Loi du 4 août 1879. { Transfert du Musée d'histoire naturelle dans les bâtiments du Jardin zoologique.	250,000 »	248,451 50
Loi du 4 août 1879. { Construction de l'hôtel des Monnaies	585,000 »	585,000 »
Loi du 4 août 1879. { Restauration du palais des princes-évêques.	400,000 »	400,000 »
Loi du 4 août 1879. { Hôtel du Gouvernement provincial à Bruges, reconstruction des bâtiments incendiés	210,000 »	195,258 45
Loi du 4 août 1879. { Construction d'une prison cellulaire à St-Gilles	1,500,000 »	1,500,000 »
Bureau principal des postes et télégraphes à Bruxelles	1,200,000 »	1,200,000 »
Déplacement de l'Observatoire royal de Bruxelles	1,000,000 »	1,000,000 »
Nouvel hôtel des postes à Anvers.	12,000 »	5,961 67
A REPORTER.fr.	16,280,000 »	11,532,047 84

*Suite des sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1880, sur crédits
alloués antérieurement.*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1880
REPORT.fr.	241,767,200 »	143,907,428 35
Lignes d'Ostende-Armentières et Furnes-Dunkerque. Dépenses d'exploitation. (Loi du 5 août 1879.)	10,200 »	10,200 »
C. Télégraphes.		
Extension des lignes et appareils télégraphiques. (Loi du 5 juin 1878, § 18.)	100,000 »	22,345 76
Loi du 4 août 1879. { Extension du réseau télégraphique.	200,000 »	200,000 »
{ Établissement de télégraphes le long des voies navigables.	150,000 »	144,235 07
D. Bateaux à vapeur.		
Construction d'un nouveau steamer remorqueur. (Loi du 9 juillet 1875, § 28.)	180,000 »	24,977 05
Loi du 4 août 1879 { Achat de deux bateaux pilotes.	150,000 »	150,000 »
{ Construction d'un bateau garde-pêche	160,000 »	160,000 »
{ Paquebot en acier.	700,000 »	700,000 »
E. Canaux.		
Subside pour la souscription d'actions de la Société concessionnaire d'un canal à grande section, formant jonction de la Lys à l'Yperlée. (Loi du 14 août 1862, art. 2.)	2,800,000 »	200,000 »
Construction, à l'intersection du canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, et de celui de Gand à Bruges, d'ouvrages destinés à isoler les eaux de la Lys de celles de ce dernier canal. (Loi du 14 septembre 1864, § 5.)	350,000 »	120,547 37
Amélioration du canal de Bruges à Ostende, en vue de donner plus de facilité à la navigation maritime. (Loi du 5 juin 1870, § 8.)	250,000 »	21,148 05
§ 12. Canal de Turnhout à Anvers, par St-Job in t' Goor. (Loi du 16 août 1875.)	1,000,000 »	59,071 87
Loi du 17 juillet 1877. { Amélioration du canal de Bruges à Ostende.	500,000 »	477,572 35
{ Amélioration du canal de Lisseweghe, endiguement du Zwyn	14,000 »	10,000 »
Canal de Terneuzen. (Loi du 5 juin 1878.)	2,200,000 »	514,483 89
Loi du 4 août 1879. { Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut	435,000 »	508,828 71
{ Canaux houillers du Hainaut	6,000,000 »	5,991,104 27
{ Canal de Gand à Terneuzen	3,000,000 »	3,000,000 »
— de Roulers à la Lys	500,000 »	547,850 »
— de la Lys à l'Yperlée.	2,000,000 »	2,000,000 »
— de Bruges à Ostende et port d'Ostende.	3,000,000 »	2,954,000 »
A REPORTER	265,446,400 »	161,103,792 71

Suite des sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.		MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1880.
REPORT.		263,446,400 »	161,105,792 71
F. Rivières.			
Part d'intervention de l'État dans les travaux d'assainissement de la Senne. (Loi du 4 juin 1866.)		3,000,000 »	333,353 35
Part de l'État dans les travaux à exécuter à la Trouille, à Mons. (Loi du 12 juin 1869, 7 ^e .)		350,000 »	35,140 16
Travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux de la Senne de l'amont vers l'aval de la ville de Bruxelles. Loi du 3 juin 1870, § 16.)		40,000 »	20,048 96
Loi du 16 août 1875.	§ 11. Travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1863 avec les Pays-Bas	400,000 »	7,851 78
	§ 13. Amélioration de la Lys	250,000 »	2,806 61
	§ 16. Amélioration de la Dyle.	40,000 »	39,904 12
	§ 22. Travaux pour faciliter l'écoulement des eaux de l'Escaut à Gand et en amont de cette ville	500,000 »	240,699 19
	§ 24. Travaux d'amélioration du système d'égouts de la ville de Tournai.	200,000 »	199,714 25
§ 15. Mandel; travaux de canalisation. (Loi du 9 juillet 1875.) . . .		42,000 »	128 51
Loi du 27 mai 1876.	§ 14. Escaut. Travaux d'amélioration.	500,000 »	8,318 71
	§ 20. Travaux d'amélioration de la Grande-Nèthe.	24,000 »	18,080 28
	Amélioration de la Grande-Nèthe	136,000 »	6,455 48
Loi du 17 juillet 1877.	Travaux d'amélioration à la Lys.	150,000 »	147,000 »
	Id. Id. l'Escaut	775,000 »	146,616 81
	Construction de barrages dans la Meuse	1,200,000 »	499,675 02
Loi du 8 juin 1878.	Lys. — Travaux d'amélioration	150,000 »	150,000 »
	Dendre (barrage de la).	70,000 »	155 07
	Yser. — Travaux d'amélioration.	500,000 »	70,458 35
Loi du 4 août 1879.	Barrage de la Gileppe	600,000 »	575,415 20
	Meuse	1,000,000 »	552,375 91
	Escaut. — Travaux d'amélioration.	2,900,000 »	2,890,359 56
	Dendre. — Travaux d'amélioration.	160,000 »	156,962 51
	Grande Nèthe	100,000 »	99,960 »
	Yser	500,000 »	500,000 »
	Écoulement des eaux du Sud de Bruges.	10,000 »	6,030 85
	Exécution des travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1863 avec les Pays-Bas.	80,000 »	80,000 »
	A REPORTER.	278,525,400 »	167,677,281 17

*Suite des sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1880, sur crédits
alloués antérieurement.*

OBJET DES CRÉDITS.		MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1880.
REPORT.		278,523,400 »	167,677,281 17
G. Ports et côtes. — Polders.			
§ 8. Exhaussement et renforcement de la digue du comte Jean. (Loi du 8 juillet 1865)		450,000 »	20,447 85
Loi du 3 juin 1870.	§ 12. Réunion des embarcadères établis le long des quais du Kattendyck et du Rhin bordant l'Escaut à Anvers.	500,000 »	203,910 07
	§ 25. Établissement de nouveaux phares à Blankenberghe et à Heyst.	175,000 »	15,219 48
Construction de nouveaux murs et d'embarcadères le long des quais du Kattendyck et du Rhin, et premiers travaux d'établissement d'une nouvelle écluse, à Anvers. (Loi du 27 juillet 1871, § 15.) . .		1,000,000 »	52,795 74
Reconstruction partielle des quais d'Anvers et établissement d'installations provisoires sur la rive droite de l'Escaut. (Loi du 17 avril 1874.)		2,000,000 »	251,582 91
Nouvelles installations pour le service de la marine à Ostende. (Loi du 27 mai 1876, § 18.)		400,000 »	155,542 72
Travaux de défense de la côte. (Loi du 17 juillet 1877.)		400,000 »	211,565 72
Loi du 5 juin 1878.	Installations maritimes d'Anvers.	6,000,000 »	»
	Id. pour la marine à Ostende	500,000 »	500,000 »
Loi du 4 août 1879.	Nieuport. Bassin à flot.	1,000,000 »	999,400 »
	Blankenberghe. Plage des bains et dépendances du port	250,000 »	250,000 »
	Travaux de défense de la côte	500,000 »	500,000 »
	Installations maritimes d'Anvers.	16,000,000 »	12,559,982 »
	Installations maritimes à Ostende	350,000 »	550,000 »
H. Routes et ponts.			
Travaux de raccordement de routes. (Loi du 5 juin 1878.)		2,000,000 »	96,185 00
Loi du 4 août 1879.	Construction et reconstruction de ponts appartenant à des routes. Subsidés.	5,500,000 »	2,911,638 51
	Raccordement à Molenbeek-Saint-Jean du boulevard Léopold II au boulevard d'Anvers.	1,000,000 »	908,716 68
	Prolongement de l'avenue d'Auderghem jusqu'aux nouveaux établissements militaires	575,000 »	216,659 29
	Ourthe. — Établissement d'un pont à Chênée	20,000 »	20,000 »
	Lys. — Pont à Courtrai et chemin de halage.	505,000 »	504,249 99
TOTAL. fr.		515,048,400 »	187,855,155 51

DÉVELOPPEMENTS

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1881.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	"	Traitement du Ministre
3	a.	Traitements des fonctionnaires et employés.
	b.	
	c.	
	d.	
2	"	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés
3	"	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, Secrét. général, Ponts et chaussées.
5	"	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
6	"	Honoraires des avocats en titre du Département
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTS ET CHAUSSÉES.		
7	a.	Entretien ordinaire des routes et entretien de nouvelles sections en 1881 fr.
	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc.
	c.	Construction et rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemin de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières.
8	"	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
9	"	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat de meubles; loyers; établissement et entretien des squares. — Acquisition d'immeubles, d'objets nécessaires pour les cérémonies et fêtes publiques, etc. fr.
10	"	Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers hôtels et bâtiments situés dans les provinces et à Bruxelles; établissement de paratonnerres, acquisition d'appareils extincteurs d'incendie.
"	"	Travaux extraordinaires à divers bâtiments civils. (Pour mémoire.)
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 "	"	21,000 "	21,000 "	"	"	
440,500 "	"	440,500 "	440,500 "	"	"	
41,250 "	"	41,250 "	41,250 "	"	"	
50,900 "	4,580 "	64,280 "	64,280 "	"	"	
100,000 "	"	100,000 "	115,000 "	"	15,000 "	
41,600 "	"	41,600 "	41,600 "	"	"	
704,250 "	4,580 "	708,650 "	723,650 "	"	15,000 "	
2,878,228 "	"					
500,000 "	"	4,578,228 "	4,578,228 "	"	"	
1,000,000 "	"					
41,000 "	"	41,000 "	41,000 "	"	"	
4,419,228 "	"	4,419,228 "	4,419,228 "	"	"	
425,000 "	"	425,000 "	425,000 "	"	"	
"	521,000 "	521,000 "	"	521,000 "	"	
"	"	"	452,000 "	"	452,000 "	
425,000 "	521,000 "	746,000 "	877,000 "	521,000 "	452,000 "	
DIMINUTION. . . fr.				151,000 "		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES FOLDERS.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr.
b.		Rivière et canal de l'Ourthe
c.		Gileppe.
d.		Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé
e.		— de Maestricht à Bois-le-Duc
f.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut
g.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo
h.		— — vers Hasselt
i.		— — vers Turnhout.
j.		— de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor.
k.		Sambre canalisée.
l.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements
BASSIN DE L'ESCAUT.		
m.		Escaut dans les provinces du Hainaut, de la Flandre orientale et d'Anvers
n.		Canal de Mons à Condé
o.		— de Pommerœul à Antoing.
p.		Lys
q.		Canal de dérivation de la Lys.
r.		— de Roulers à la Lys
s.		— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gaud.
t.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges
u.		— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et d'écoulement dit <i>de Langeleed</i>
v.		— de Gand à Terneuzen
w.		— de Selzaete à la mer du Nord.
x.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede
y.		Durme
z.		Dendre
a'.		Rupel
b'.		Senne
c'.		Dyle et Demer
d'.		Petite Nèthe canalisée
e'.		Grande Nèthe.
BASSIN DE L'YSER.		
f'.		Yser.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
161,000 "	200,000 "					
8,500 "	43,000 "					
2,000 "	18,000 "					
56,000 "	65,000 "					
55,000 "	20,000 "					
105,600 "	25,500 "					
8,000 "	"					
26,000 "	"					
6,600 "	"					
15,000 "	"					
85,200 "	50,000 "					
65,000 "	63,000 "					
50,800 "	28,000 "					
15,000 "	52,000 "					
14,400 "	12,000 "					
20,400 "	56,150 "	2,034,200 "	2,034,200 "	"	"	
50,000 "	72,500 "					
8,000 "	6,000 "					
28,000 "	112,000 "					
3,000 "	4,000 "					
6,000 "	95,000 "					
16,000 "	12,000 "					
29,500 "	41,500 "					
5,500 "	10,000 "					
900 "	1,000 "					
3,000 "	"					
5,000 "	"					
2,550 "	"					
29,000 "	"					
17,000 "	200,000 "					
12,000 "	8,000 "					
10,000 "	6,000 "					
857,750 "	1,176,450 "	2,034,200 "	2,034,200 "	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>
		BASSIN DE LA MEUSE.
		<i>Meuse.</i>
		PROVINCE DE NAMUR.
	a.	1° Travaux de pavages, d'empierrement et d'amélioration des chemins de halage; création de nouveaux rivages. Amélioration des ports et rivages existants
		PROVINCE DE LIÈGE.
12	b.	2° Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrements de parties du chemin de halage, construction de rampes d'abordage et de perrés, établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc
		PROVINCE DE LIMBOURG.
	c.	3° Travaux à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration des chemins de halage, hermes et travaux divers d'amélioration
	d.	4° Construction d'une maison de garde-rivière
		<i>Rivière et canal de l'Ourthe.</i>
13	"	Travaux d'amélioration du chemin de halage; construction de perrés en moellons débrutés en aval du pont de Tilff, dragages en rivière pour rapprocher la passe navigable du chemin de halage à l'écluse n° 3, à Aigle et travaux divers d'amélioration.
		<i>Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.</i>
14	"	Travaux de construction de bordages avec remplissage en moellons pour la défense des berges, établissement de garde-corps; pavage et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>
15	"	Renforcement des contre-digues et travaux divers d'amélioration
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>
		1 ^{re} SECTION.
	a.	Travaux divers d'amélioration
16		3 ^e SECTION.
	b.	Construction d'une annexe à la maison éclusière n° 4 à Wyneghem
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
857,750 »	1,176,450 »	2,034,200 »	2,034,200 »	»	»	
»	70,000 »					
»	45,000 »	145,000 »	100,000 »	45,000 »	»	
»	20,000 »					
»	8,000 »					
»	14,000 »	14,000 »	»	14,000 »	»	
»	12,000 »	12,000 »	12,000 »	»	»	
»	10,000 »	10,000 »	10,000 »	»	»	
»	8,000 »					
»		11,000 »	8,000 »	3,000 »	»	
»	5,000 »					
857,750 »	1,566,450 »	2,224,200 »	2,164,200 »	60,000 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.</i>
17	"	Travaux divers d'amélioration.
		<i>Canal d'embranchement vers Hasselt.</i>
18	"	Travaux divers d'amélioration.
		<i>Sambre canalisée.</i>
		PROVINCE DU HAINAUT.
	a.	1° Travaux divers d'amélioration
		PROVINCE DE NAMUR.
19	b.	2° Travaux de construction de perrés neufs, consolidation des berges, des chemins de halage, d'aqueducs, d'empierement de chemins de halage ou de pavage de terre-pleins d'écluse.
	c.	3° Exhaussement du chemin de halage sous sept ponts
		<i>Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.</i>
20	"	Travaux de construction et d'élargissement de pavages aux abords des écluses et des ponts, empierrements des digues, construction d'étages, de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières, établissement de perrés, de garde-corps et d'un hangar à Luttre, pour remiser les poutrelles de barrage des écluses, etc.
		BASSIN DE L'ESCAUT.
18		<i>Escaut.</i>
		PROVINCE DU HAINAUT.
	a.	Travaux divers d'amélioration
21		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	b.	Travaux divers d'amélioration à l'Escaut et à la digue de mer devant Anvers
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>
	a.	Travaux divers d'amélioration.
22	b.	Empierrement des chemins de halage
	c.	Construction d'un mur de soutènement le long du quai établi vis-à-vis du bassin d'Herbières.
	d.	Travaux à exécuter à la Haine et à la Trouille pour améliorer l'écoulement des eaux de ces rivières entre Mons et la frontière française.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
857,750 »	1,566,450 »	2,224,200 »	2,164,200 »	60,000 »	»	
»	5,000 »	5,000 »	3,000 »	»	»	
»	10,000 »	10,000 »	10,000 »	»	»	
»	10,000 »	22,000 »	22,000 »	»	»	
»	5,000 »					
»	7,000 »					
»	25,000 »	25,000 »	55,500 »	»	10,500 »	
»	7,000 »	10,800 »	8,500 »	2,300 »	»	
»	5,800 »					
»	6,000 »	95,500 »	6,000 »	89,500 »	»	
»	7,500 »					
»	7,000 »					
»	75,000 »					
857,750 »	1,552,750 »	2,300,500 »	2,249,200 »	151,800 »	10,500 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>
25	a.	Travaux secondaires d'amélioration.
	b.	Travaux d'assèchement des caves de la maison éclusière n° 4
		<i>Lys.</i>
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
24	a.	Travaux divers d'amélioration
		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
	b.	Travaux divers d'amélioration
		<i>Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord.</i>
		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
25	a.	Travaux à exécuter pour prolonger le brise-lames établi sur la jetée ouest du chenal de l'écluse maritime du canal de dérivation de la Lys et pour établir un nouveau brise-lames sur la jetée ouest de l'écluse maritime du canal de Selzaete à la mer du Nord
		<i>Canal de Roulers à la Lys.</i>
26	a.	Travaux divers d'amélioration
		<i>Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.</i>
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	a.	Achat éventuel de terrains par suite d'alignement, le long du canal de raccordement et travaux divers d'amélioration.
		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
27	b.	1° Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques; renforcement des digues entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration.
	c.	2° Travaux de terrassements et de dragages à exécuter pour donner à la partie du canal comprise entre la limite de la province et Bruges, sa section normale
		<i>Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France et canal d'écoulement du Langelaed.</i>
28	a.	1° Consolidation au moyen de revêtements en briques, de certaines parties du talus du canal.
	b.	2° Établissement d'embarcadères pour le chargement et le déchargement des marchandises
		<i>Canal de Gand à Terneuzen.</i>
29	a.	Amélioration des parties sablonneuses du chemin de halage de la rive gauche
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
857,750 »	1,532,750 »	2,390,500 »	2,249,200 »	151,800 »	10,500 »	
»	1,800 »	3,500 »	6,500 »	»	5,000 »	
»	1,500 »					
»	5,000 »	5,800 »	6,500 »	»	700 »	
»	2,800 »					
»	20,000 »	20,000 »	»	20,000 »	»	
»	5,000 »	5,000 »	5,000 »	»	»	
»	1,500 »	50,000 »	50,000 »	»	»	
»	10,000 »					
»	38,500 »					
»	6,000 »	12,000 »	15,000 »	»	5,000 »	
»	6,000 »					
»	10,000 »	10,000 »	»	10,000 »	»	
857,750 »	1,650,850 »	2,494,600 »	2,550,000 »	181,800 »	17,200 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report. fr.
		<i>Canal de Selzaete à la mer du Nord.</i>
	"	(Pour mémoire.)
		<i>Canaux le Moervaert, la Zuidleede et la Durme.</i>
30	"	Travaux secondaires d'amélioration.
		<i>Dendre.</i>
31	"	Travaux à exécuter pour établir la continuité du chemin de halage dans la traverse de Termonde.
		<i>Rupel.</i>
32	a.	Construction de jetées longitudinales pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives.
	b.	Construction d'un épi en amont de celui qui existe immédiatement au delà de la courbe d'Heyndonck.
		<i>Dyle et Demer.</i>
33	"	Travaux divers d'amélioration
		BASSIN DE L'YSER.
		<i>Yser.</i>
34	a.	1° Rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés.
	b.	2° Amélioration du chemin de halage établi sur la digue du Furnes Ambacht
		<i>Canal d'Ypres à l'Yser.</i>
	"	(Pour mémoire.)
		<i>Plantations.</i>
35	"	Plantations nouvelles
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>
36	"	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau, entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances
		TOTAUX DE LA TROISIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
857,750 "	1,656,850 "	2,494,600 "	2,350,000 "	181,800 "	17,200 "	
"	"	"	500 "	"	500 "	
"	5,000 "	5,000 "	500 "	2,500 "	"	
"	17,000 "	17,000 "	16,650 "	350 "	"	
"	2,000 "	2,900 "	2,000 "	900 "	"	
"	900 "					
"	5,000 "	5,000 "	5,000 "	"	"	
"	6,000 "	12,000 "	12,000 "	"	"	
"	6,000 "					
"	"	"	17,700 "	"	17,700 "	
25,000 "	"	25,000 "	25,000 "	"	"	
55,000 "	"	55,000 "	55,000 "	"	"	
917,750 "	1,676,750 "	2,594,500 "	2,444,350 "	185,550 "	55,400 "	
AUGMENTATION. fr. .				150,150 "		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>		
57	a.	Port d'Ostende
	b.	Port de Nieuport
	c.	Port de refuge de Blankenberghe
	d.	Côtes
	e.	Phares et fanaux
<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>		
PORT D'OSTENDE.		
58	"	Construction d'un bâtiment pour le service du pilotage et de la police maritime d'Ostende
PORT DE NIEUPORT.		
59	a.	1° Construction de pavages neufs le long des quais
	b.	2° Construction d'une nouvelle maison éclusière sur le môle entre l'écluse d'Ypres et l'écluse du Furnes-Ambacht.
CÔTES.		
40	a.	1° Construction de perrés, à l'est de Blankenberghe, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer
	b.	2° Travaux de défense des dunes entre Ostende et Mariakerke
	c.	3° Pavement des terre-pleins des nouvelles digues construites pour la défense des dunes entre Ostende et Mariakerke (première partie)
PHARES ET FANAUX.		
41	"	Construction d'un nouveau phare de troisième ordre à l'est du port de Nieuport
TOTAUX DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
131,000 »	105,000 »	893,000 »	816,500 »	76,500 »	»	
45,000 »	171,500 »					
35,000 »	100,000 »					
150,000 »	150,000 »					
5,500 »	2,000 »					
»	70,000 »	70,000 »	240,000 »	»	170,000	
»	10,000 »	35,000 »	75,000 »	»	40,000 »	
»	25,000 »					
»	90,000 »	240,000 »	190,000 »	50,000 »	»	
»	75,000 »					
»	75,000 »					
»	75,000 »	75,000 »	20,800 »	54,200 »	»	
564,500 »	948,500 »	1,513,000 »	1,542,300 »	180,700 »	210,000 »	
DIMINUTION. . . fr.				29,500 »		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CINQUIÈME SECTION.		
FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.		
42	"	Études de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc., et frais d'adjudications fr.
43	"	Études de l'amélioration des conditions de l'exploitation de la navigation intérieure et d'un plan d'ensemble pour l'amélioration et le complément des voies navigables et des ports
		TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.
SIXIÈME SECTION.		
PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES.		
44	"	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements
45	"	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées; frais divers des jurys d'examen
46	"	Frais des jurys d'examen et du conseil de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil
		TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.
SEPTIÈME SECTION.		
SERVICE DES BATIMENTS CIVILS.		
47	"	Traitements, frais de déplacement des architectes et autres agents; frais d'habillement des gardiens des monuments.
48	"	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel et fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage; éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adjudications
		TOTAL DE LA SEPTIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
45,500 "	10,000 "	55,500 "	55,500 "	"	"	
"	9,000 "	9,000 "	10,000 "	"	1,000 "	
45,500 "	19,000 "	64,500 "	65,500 "	"	1,000 "	
865,600 "	87,925 "	953,525 "	953,525 "	"	"	
1,008,807 "	44,425 "	1,053,230 "	1,049,055 "	4,175 "	"	
14,000 "	"	14,000 "	14,000 "	"	"	
1,888,407 "	152,548 "	2,020,755 "	2,016,580 "	4,175 "	"	
72,000 "	"	72,000 "	60,500 "	2,500 "	"	Complément des crédits de 11,580 francs et 27,925 francs, justifiés pages 6 et 7, n° 32 des <i>Doc. parl.</i> Session 1878-1879. Y compris le complément des crédits de 5,400 francs et 1,500 francs, justifiés page 8, n° 32 des <i>Doc. parl.</i> Session 1878-1879.
8,000 "	"	8,000 "	8,000 "	"	"	
80,000 "	"	80,000 "	77,500 "	2,500 "	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre II.		
		1 ^{re} SECTION. — Ponts et chaussées.
		2 ^e — — Bâtiments civils
		3 ^e — — Service des canaux et rivières, etc.
		4 ^e — — Ports et côtes
		5 ^e — — Frais d'études, d'adjudications, etc.
		6 ^e — — Personnel des ponts et chaussées.
		7 ^e — — Service des bâtiments civils.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
MINES.		
1^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
49	»	Personnel du conseil des mines. — Traitements.
50	»	— — — Frais de route.
51	»	— — — Matériel.
2^{me} SECTION. — Personnel du corps.		
52	»	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs
53	»	Frais des jurys d'examen, du conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines
54	»	Confection de la carte générale des mines
3^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.		
55	»	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration desdites caisses
4^{me} SECTION — Impressions, etc.		
56	»	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences.
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
4,410,328 »	»	4,410,328 »	4,410,328 »	»	»	
425,000 »	531,000 »	746,000 »	877,000 »	»	131,000 »	
917,750 »	1,676,750 »	2,594,500 »	2,444,350 »	150,150 »	»	
564,500 »	948,500 »	1,513,000 »	1,342,500 »	»	29,500 »	
45,500 »	19,000 »	64,500 »	65,500 »	»	1,000 »	
1,888,407 »	152,548 »	2,020,755 »	2,016,580 »	4,175 »	»	
80,000 »	»	80,000 »	77,500 »	2,500 »	»	
8,140,585 »	5,097,598 »	11,257,983 »	11,242,458 »	156,825 »	161,500 »	
DIMINUTION . . fr.				4,475 »		
41,110 »	»	41,110 »	41,110 »	»	»	
500 »	»	500 »	500 »	»	»	
1,800 »	»	1,800 »	1,800 »	»	»	
512,000 »	»	512,000 »	294,200 »	17,800 »	»	Y compris 2,800 francs justifiés à la page 12, n° 2 des Doc. de la ch. Session 1879-1880
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
»	20,000 »	20,000 »	20,000 »	»	»	
45,000 »	»	45,000 »	45,000 »	»	»	
7,000 »	8,000 »	15,000 »	15,000 »	»	»	
417,210 »	28,000 »	445,210 »	427,410 »	17,800 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV. CHEMINS DE FER. — PREMIÈRE SECTION. SERVICES COMMUNS. <i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
57	a.	Comité d'administration et haute surveillance
	b.	Renseignements et statistique. Service général. Contrôle des matières. Masse d'habillement, etc.
	c.	Commission de réception du matériel et des approvisionnements. Dépôt du magasin central. Atelier de fabrication des coupons Edmond'son, billets spéciaux, etc.
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, etc.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
58	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des objets de matériel et d'approvisionnements présentés en réception.
	c.	Classement, etc., des approvisionnements au magasin central et à la masse d'habillements et délivrance aux stations, ateliers, etc.
	d.	Fabrication de coupons Edmond'son, etc.
<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services :</i>		
59	"	Papiers, impressions, publications et fournitures de bureau; menues dépenses, etc.; mobilier pour les bureaux compris dans les 1 ^{re} et 5 ^e sections
60	"	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration
61	"	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.
62	"	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales.
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
76,000 »	»	579,480 »	579,480 »	»	»	
408,110 »						
59,416 »						
55,954 »						
47,250 »	»	129,100 »	130,000 »	»	900 »	
51,780 »						
40,660 »						
9,410 »						
744,240 »	»	744,240 »	744,240 »	»	»	
40,000 »	»	40,000 »	40,000 »	»	»	
24,000 »	»	24,000 »	24,000 »	»	»	
6,000 »	»	6,000 »	6,000 »	»	»	
1,522,820 »	»	1,522,820 »	1,523,720 »	»	900 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS NOUVELLES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
63	a.	Direction centrale du service des voies et travaux
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. Bâtiments et dépendances
	c.	Direction du service des constructions nouvelles
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
64	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)
	b.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.)
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
65	a.	Fourniture de billes et bois spéciaux
	b.	— de rails et accessoires
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :</i>		
66	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances.
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et d'objets divers.
	d.	Loyers de locaux pour bureaux et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
95,520 »	»	1,220,550 »	1,220,550 »	»	»	
955,614 »	»					
80,166 »	»					
89,250 »	»					
5,203,520 »	»	7,971,592 »	7,971,592 »	»	»	
2,768,072 »	»					
1,870,090 »	»	5,495,000 »	5,495,000 »	»	»	
1,374,910 »	»					
250,000 »	»					
2,082,000 »	»	2,950,845 »	2,950,845 »	»	»	
577,000 »	154,000 »					
167,230 »	»					
150,615 »	»					
15,465,787 »	154,000 »	15,617,787 »	15,617,787 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
TRACTION ET MATÉRIEL.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
67	a.	Direction centrale du service.
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations ; approvisionnements . . .
	c.	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
68	a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs).
	b.	Entretien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voitures, waggons, etc., dans les stations . .
	c.	Grandes réparations du matériel en général
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel
	e.	Agents en service général (veilleurs, pompes, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.) . .
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
69	a.	Pour économie constatée dans la consommation du combustible
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois
	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage. . .
	d.	Primes de parcours par les machinistes. Instructeurs
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
70	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
71	a.	Entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc.
	b.	Renouvellement et amélioration du matériel
TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. . . . fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
220,662 »	»	1,111,070 »	1,111,070 »	»	»	
588,200 »	»					
247,756 »	»					
54,562 »	»					
2,715,000 »	»	11,925,000 »	11,925,000 »	»	»	
2,567,450 »	»					
2,635,850 »	»					
627,400 »	»					
5,579,500 »	»					
197,500 »	»	409,500 »	409,500 »	»	»	
190,000 »	»					
15,000 »	»					
5,000 »	»					
2,657,000 »	»	5,554,500 »	5,554,500 »	»	»	
897,500 »	»					
5,225,500 »	»	7,785,500 »	7,785,500 »	»	»	
2,560,000 »	»					
24,784,970 »	»	24,784,970 »	24,784,970 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
TRANSPORTS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
72	a.	Direction centrale du service
	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des waggons; convoyage des voyageurs et des marchandises.
	c.	Trafic. — Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc.
	d.	Indemnités. — Frais de déplacements, intérim, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux :</i>		
73	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc.
	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes à l'essai, veilleurs, etc.
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords
74	"	<i>Primes de régularité pour encourager la marche régulière des convois.</i>
<i>Frais d'exploitation :</i>		
"	a.	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc.
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement outils, ustensiles, etc.
	c.	Redevances pour l'usage de stations, lignes, etc., appartenant à des compagnies
"	"	<i>Camionnage.</i> — Prise et remise à domicile
"	"	<i>Pertes et avaries.</i> — Indemnités aux ayants droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'acci- dents survenus sur le chemin de fer
"	"	<i>Redevances aux compagnies et aux particuliers, pour l'usage de leur matériel sur les lignes de l'État.</i>
		TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
590,749	"	"				
2,482,166	"	"				
4,546,599	"	"				
245,446	"	"				
3,577,317	"	"				
1,555,734	"	"				
280,949	"	"				
350,000	"	"				
1,051,000	"	"				
506,000	"	"				
60,000	"	"				
1,500,000	"	"				
650,000	"	"				
50,000	"	"				
17,005,960	"	"				

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CINQUIÈME SECTION.		
CONTRÔLE DES RECETTES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
79	a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc.
	b.	Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations.
	c.	Dépôt de timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confiées à des receveurs
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, d'intérim, travail extraordinaire, etc.
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
80	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service
	b.	Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre (Les crédits portés aux articles 87, 63, 67, 72 et 79 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. . . . fr.		
Récapitulation du chapitre IV.		
1 ^{re} SECTION. — Services communs.		
2 ^e — — Voies et travaux. Constructions nouvelles		
3 ^e — — Traction et matériel		
4 ^e — — Transports		
5 ^e — — Contrôle des recettes.		
TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
591,791 »	»	1,200,770 »	1,200,770 »	»	»	
122,950 »	»					
454,759 »	»					
51,270 »	»					
57,600 »	»	72,600 »	74,600 »	»	2,000 »	
15,000 »	»					
1,275,570 »	»	1,275,570 »	1,275,570 »	»	2,000 »	
1,522,820 »	»	1,522,820 »	1,525,720 »	»	900 »	
15,465,787 »	154,000 »	15,617,787 »	15,617,787 »	»	»	
24,784,970 »	»	24,784,970 »	24,784,970 »	»	»	
17,005,960 »	»	17,005,960 »	17,005,960 »	»	»	
1,275,570 »	»	1,275,570 »	1,275,570 »	»	2,000 »	
60,050,907 »	154,000 »	60,204,907 »	60,207,807 »	»	2,900 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V. POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — PREMIÈRE SECTION. SERVICES COMMUNS. <i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
81	•	Direction générale de l'administration; inspection générale des services; service central
82	•	Salaire des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. . . . fr.
DEUXIÈME SECTION. POSTES. <i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
83	a.	Direction centrale et services provinciaux
	b.	Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants
<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>		
84	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs-trieurs, etc.)
	b.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux des cantons postaux (facteurs de perception)
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux)
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc.
		A REPORTER fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
44,900 »	»	44,900 »	44,900 »	»	»	
4,560 »	»	4,560 »	4,560 »	»	»	
49,460 »	»	49,460 »	49,460 »	»	»	
430,090 »	»	2,405,815 »	2,405,815 »	»	»	
1,975,725 »	»					
73,500 »	»	2,977,569 »	2,977,569 »	»	»	
1,033,310 »	»					
1,390,533 »	»					
480,226 »	»					
5,385,384 »	»	5,385,384 »	5,385,384 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Transport des dépêches :</i>
	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches, services affluents, messageries, carriages entre les bureaux et les stations
	b.	Transport des facteurs par service d'omnibus
85	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées
	e.	Indemnités à payer aux concessionnaires ou entrepreneurs de lignes régulières de navigation transatlantique, employés en vertu de conventions ou d'arrangements particuliers, au transport des malles, — à titre de minimum de produits garantis, de primes de régularité, de restitution de droits de pilotage étrangers. (<i>Crédit non limitatif</i>).
86	»	Indemnités et remboursement du chef des dépôts, expéditions et recouvrements confiés à la poste. (<i>Crédit non limitatif</i>).
87	a.	Matériel. — Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appropriation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses
	b.	Entretien, renouvellement et construction de bureaux ambulants pour le service des postes
88	»	Part d'intervention de l'administration dans les frais du bureau international de Berne
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.
		TROISIÈME SECTION.
		TÉLÉGRAPHES.
		<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>
89	a.	Direction centrale et surveillance du service
	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de loyer, de déplacement et d'intérims, primes et indemnités pour travail extraordinaire, etc.
90	»	Salaires des agents payés à la journée ou par mois
91	»	Entretien des lignes, des appareils et des locaux, mobilier et consommations diverses, etc., imprimés, fournitures de bureau, menues dépenses, etc.
92	»	Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne
		(Les crédits portés aux articles 81, 85 et 89 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,585,584 »	»	5,585,584 »	5,585,584 »	»	»	
449,100 »	»					
60,950 »	»					
70,515 »	»	1,511,900 »	1,511,900 »	»	»	
16,425 »	»					
715,000 »	»					
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
685,000 »	»	717,500 »	717,500 »	»	»	
54,500 »	»					
5,250 »	»	5,250 »	5,250 »	»	»	
7,426,124 »	»	7,426,124 »	7,426,124 »	»	»	
500,970 »	»	1,705,500 »	1,705,500 »	»	»	
1,402,559 »	»					
842,200 »	»	842,200 »	842,200 »	»	»	
510,000 »	»	510,000 »	510,000 »	»	»	
1,000 »	»	1,000 »	1,000 »	»	»	
2,856,700 »	»	2,856,700 »	2,856,700 »	»	»	

. DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre V.		
»	1 ^{re}	SECTION. — Services communs
»	2 ^e	— — Postes
»	3 ^e	— — Télégraphes
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.
CHAPITRE VI.		
MARINE.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
93	a.	Direction centrale du service
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre
	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques.. . . .
	d.	Frais de route et jetons de présence des jurys
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois, et indemnités à des agents non salariés :</i>		
94	»	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services
95	»	Remises aux comptables, aux distributeurs des coupons et aux courriers des malles-postes, aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'arrestation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres; vacations aux sauveteurs; primes pour le placement des livrets de voyageurs entre Ostende et Douvres. (<i>Crédit non limitatif</i>).
96	»	Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et encouragements à l'éducation pratique des marins :
<i>Traction et matériel :</i>		
97	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc.
	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc.
	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel
	d.	Subside pour l'école des enfants de pilotes belges à Flessingue
	e.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES Ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
49,460 »	»	49,460 »	49,460 »	»	»	
7,426,124 »	»	7,426,124 »	7,426,124 »	»	»	
2,856,709 »	»	2,856,709 »	2,856,709 »	»	»	
10,332,295 »	»	10,332,295 »	10,332,295 »	»	»	
91,800 »	»					
355,606 »	»					
		774,721 »	774,721 »	»	»	
316,515 »	»					
12,800 »	»					
184,700 »	»	184,700 »	184,700 »	»	»	
1,200,000 »	»	1,200,000 »	1,200,000 »	»	»	
47,945 »	»	47,945 »	47,945 »	»	»	
700,000 »	»					
254,204 »	»					
1,500 »	»	961,504 »	961,504 »	»	»	
2,000 »	»					
23,800 »	»					
3,168,870 »	»	3,168,870 »	3,168,870 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE VII.			
COMMISSIONS.			
1^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.			
98	°	Frais de route et de séjour. Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	
2^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.			
99	°	Frais de route et de séjour.	
100	°	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.	
3^{me} SECTION. — Comité du contentieux.			
101	°	Jetons de présence des membres et frais accessoires	
TOTAL DU CHAPITRE VII			fr.
CHAPITRE VIII.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
102	°	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité	
TOTAL DU CHAPITRE VIII			fr.
CHAPITRE IX.			
PENSIONS.			
103	°	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics	
TOTAL DU CHAPITRE IX.			fr.
CHAPITRE X.			
SECOURS.			
104	a.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés	
	b.	Secours à des ouvriers ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés	
TOTAL DU CHAPITRE X.			fr.
CHAPITRE XI.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
105	°	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 99	
TOTAL DU CHAPITRE XI.			fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,000 »	»	2,000 »	2,000 »	»	»	
500 »	»	500 »	500 »	»	»	
4,900 »	»	4,900 »	4,900 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
12,200 »	»	12,200 »	12,200 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
17,500 »	»	29,500 »	29,500 »	»	»	
12,000 »	»					
29,500 »	»	29,500 »	29,500 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
Récapitulation.		
I.	290	Administration centrale
II.	id.	Ponts et chaussées
III.	306	Mines
IV.	308	Chemins de fer
V.	318	Postes et télégraphes
VI.	322	Marine
VII.	324	Commissions
VIII.	id.	Traitements de disponibilité
IX.	id.	Pensions
X.	id.	Secours.
XI.	id.	Dépenses imprévues.
		TOTAL DU BUDGET.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1881.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1880.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et pei- mementes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
704,250 »	4,580 »	708,830 »	723,630 »	•	15,000 »	
8,140,585 »	5,097,598 »	11,237,983 »	11,242,458 »	17,800 »	4,475 »	
417,210 »	98,000 »	445,210 »	427,410 »	»	»	
60,050,907 »	154,000 »	60,204,907 »	60,207,807 »	»	2,900 »	
10,552,295 »	»	10,552,295 »	10,552,295 »	»	»	
5,168,870 »	»	5,168,870 »	5,168,870 »	»	»	
12,200 »	»	12,200 »	12,200 »	»	»	
»	74,000 »	74,000 »	74,000 »	»	»	
19,000 »	»	19,000 »	19,000 »	»	»	
29,500 »	»	29,500 »	29,500 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	
82,802,615 »	5,567,978 »	86,250,595 »	86,255,168 »	17,800 »	22,575 »	
DIMINUTION . . . fr.				4,575 »	»	

(328)

ANNEXE**AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS****POUR L'EXERCICE 1881.****TABEAU**

*des personnes admises à la pension, à charge du Trésor public, depuis
le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 1879, dressé conformément à
l'article 4 de la loi du 17 février 1849 sur les pensions.*



ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'inscription.	NOM ET PRÉNOMS du PENSIONNAIRE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de l'arrêté d'admission à la retraite.	LIEU de NAISSANCE.	DATE de NAISSANCE.
1739	Idé, I.	Aide-écluser	19 déc. 1876.	Nieuport	15 janv. 1801.
1740	Devaux, J.-A.	Commis au chemin de fer . . .	29 avril 1878.	Neufchâteau	10 avril 1835.
1741	Kerkhofs, P.-J.	Pontonier	8 juin 1878.	Caulille	4 déc. 1811.
1742	Van Rillaer, J.-F.	Aide-écluser	18 id.	Linden	11 avril 1819.
1743	Olivier, N.-S.	Facteur-chef des postes . . .	31 août 1878.	Chaussée-Notre-Dame Louveignies.	22 août 1812.
1744	Smal, L.-J.	Percepteur des postes	25 sept. 1878.	Laudenne	18 sept. 1815.
1745	Deslaef, R.-L.	Facteur rural	26 id.	Ypres	8 mai 1817.
1746	Hardy, V.	Facteur des postes	26 id.	Grand-Halleux	27 juin 1828.
1747	Caene, E.	Facteur rural	26 id.	Thourout	29 avril 1831.
1748	Donneaux, G.-A.	Commis au chemin de fer . . .	4 id.	Ixelles	6 mars 1845.
1749	Blavier, Th.-J.	Garde-déversoir	9 nov. 1878.	Floreffe	20 mars 1806.
1750	Druez, J.	Chef de convoi	27 id.	Deux-Acren	9 juin 1815.
1751	Mogenet, J.-J.	Facteur des postes	12 id.	Jeneffe	9 nov. 1816.
1752	Desmet, Ph.	Pilote	20 id.	Bruxelles	31 juill. 1819.
1753	Aspeslagh, F.-L.	Patron-pilote	20 id.	Ostende	21 août 1828.
1754	Doignon, V.-F.	Commis des postes	30 août 1878.	Havannes	28 mars 1818.
1755	Degryse, J.-J.	Chef de station	25 sept. 1878.	Malines	25 déc. 1825.
1756	Vanhoof, P.-J.	Chef pilote	30 nov. 1878.	Louvain	26 août 1806.
1757	Lambret, A.-J.	Chef de convoi	27 id.	Harvengt	9 nov. 1815.
1758	Dupagne, P. F.	Facteur rural	30 id.	Wanze	20 nov. 1822.
1759	Clesse, L.	Id.	30 id.	Étalle	18 avril 1824.
1760	Lejeune, L.	Id.	30 id.	Péruwelz	8 oct. 1835.
1761	Lecocq, C.	Id.	30 id.	Lavacherie	28 juin 1840.
1762	Brassinne, J.-B.	Chef-garde	20 déc. 1878.	Waterloo	20 janv. 1816.
1763	Auwers, P.	Chef de station	20 id.	Meerhout	20 déc. 1817.
1764	Scherpings, F.-L.	Facteur rural	31 id.	Ostende	22 oct. 1822.
1765	Demarbaix, A.-J.	Agréé au chemin de fer . . .	16 id.	Watripont	21 oct. 1825.
1766	François, T.-L.	Portier de station	16 id.	Lives	8 mars 1830.
1767	Vanhaberke, J.-E.	Inspecteur général	2 janv. 1879.	Anvers	22 oct. 1812.
1768	Verkeyn, P.-J.	Second (matelot)	6 id.	Breedene	11 janv. 1819.
1769	De Bruyn, J.-C.	Matelot-sauveteur	6 id.	Blankenberghe	12 mars 1819.
1770	Dedrie, J.-T.	Id.	6 id.	Nieuport	22 juin 1820.
1771	Van Nyverseel, J.-F.	Facteur rural	30 nov. 1878.	Assche	25 juill. 1821.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Soldatatures et militaires.						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.					
"	32 6 17	52 6 "	990 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	495	1 ^{er} janv. 1877.	17 janv. 1879.
"	22 10 "	22 10 "	2,606 67	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	775	1 ^{er} mai 1878.	Id.
"	42 4 "	42 4 "	802 50	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	522	1 ^{er} juill. 1878.	Id.
"	20 10 "	20 10 "	1,020 "	Art. 3 et 8, § 1 ^{er}	526	Id.	Id.
57 "	"	57 "	1,875 35	Art. 1 ^{er} , 8, § 2 et 13	1,248	1 ^{er} sept. 1878.	Id.
"	42 5 "	42 5 "	4,510 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	2,945	1 ^{er} oct. 1878.	Id.
27 7 "	" 10 "	28 5 "	935 "	Art. 5 et 8	480	Id.	Id.
18 5 "	3 8 "	22 1 "	1,235 "	Id.	485	Id.	Id.
16 10 "	1 7 "	18 5 "	859 17	Id.	277	Id.	Id.
"	14 6 "	14 6 "	2,242 50	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	500	Id.	Id.
"	28 9 "	28 9 "	928 35	Id.	410	1 ^{er} déc. 1878.	Id.
57 1 "	" 6 "	57 7 "	2,217 50	Art. 1 ^{er} , 8 et 13	1,478	Id.	Id.
25 7 "	"	25 7 "	1,158 55	Art. 5 et 8, § 2	529	Id.	Id.
52 7 "	7 9 "	40 4 "	2,500 "	Art. 5, 8 et 15.	1,666	Id.	Id.
29 "	" 5 "	29 5 "	5,500 "	Art. 5 et 8	1,858	Id.	Id.
"	42 2 "	42 2 "	5,000 "	Art. 5, 8, § 1 ^{er} et 59	1,946	1 ^{er} sept. 1878.	22 mars 1879.
"	"	40 1 "	5,450 " Dern. traitement	Art. 5, 9, 15 et 59	2,500	1 ^{er} oct. 1878.	Id.
11 5 "	6 8 27	18 1 "	298 35	Art. 5, 8 et 14.	149	1 ^{er} déc. 1878.	Id.
57 1 "	" 6 "	57 7 "	2,217 50	Art. 1 ^{er} , 8 et 13	1,478	Id.	Id.
27 10 "	5 10 "	51 8 "	938 35	Art. 5 et 8	530	Id.	Id.
26 1 "	5 "	29 1 "	927 50	Id.	482	Id.	Id.
15 5 "	1 5 "	16 10 "	888 35	Id.	268	Id.	Id.
7 7 "	2 5 "	10 "	858 35	Art. 5, 8 et 14.	175	Id.	Id.
55 8 "	7 11 22	45 7 "	2,220 "	Art. 5, 8 et 15.	1,480	1 ^{er} janv. 1879.	Id.
"	55 5 "	55 5 "	3,820 "	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	2,081	Id.	Id.
50 5 "	" 6 "	50 11 "	940 "	Art. 5 et 8	527	Id.	Id.
"	25 11 "	25 11 "	1,800 "	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	717	Id.	Id.
"	25 11 "	25 11 "	1,555 55	Id.	564	Id.	Id.
"	46 5 "	46 5 "	9,500 "	Art. 1 ^{er} , 8, § 1 ^{er} et 15.	5,000	1 ^{er} fév. 1879.	Id.
" 5 "	59 "	59 5 "	1,622 50	Art. 5 et 8	985	Id.	Id.
2 1 "	56 9 "	58 10 "	505 75	Id.	185	Id.	Id.
2 1 "	25 9 "	27 10 "	520 42	Art. 5, 8 et 14.	160	Id.	Id.
27 11 "	"	27 11 "	927 50	Art. 5 et 4, § 5	470	1 ^{er} déc. 1878.	21 mai 1879.
A REPORTER.fr.					55,485		

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'inscription.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
1772	Vandenbussche, P.-J.-H.	Facteur des postes.	30 nov. 1878.	Bailleul.	13 mai 1829 .
1773	Bollansée, J.-B.	Facteur rural.	31 janv. 1879.	Pulderbosch	28 janv. 1819.
1774	Remaeldt, C.	Facteur des postes.	31 id.	Ranst.	22 juill. 1820.
1775	Vincent, J.-L.	Id.	28 fév. 1879 .	Gand.	24 août 1814.
1776	Grandmaison, N.-G.	Id.	28 id.	Laroche.	1 ^{er} août 1815.
1777	Dekinder, J.-F.	Chef pilote.	7 id.	Flessingue.	29 oct. 1815 .
1778	Herode dit Dawance J.-A.-L. . .	Sous ingénieur des mines . . .	9 id.	Liège.	15 nov. 1818.
1779	Vansprang, H.	Matelot-rameur	7 id.	Flessingue.	2 sept. 1825.
1780	Havelange, J.-B.	Facteur rural.	28 id.	Taviers	10 juin 1826.
1781	Murre, J.	Matelot-canoïer.	7 id.	Oostkapelle	28 mars 1827.
1782	Dekens, C.-L.	1 ^{er} commis des ponts et chaussées.	10 id.	Audenarde.	8 juin 1829.
1783	Naert, L.	Chef de station	19 id.	Mons	10 mars 1833.
1784	Kleinod, F.	Pilote	7 id.	Anvers	18 nov. 1838.
1785	Simon, V.	Facteur rural.	28 id.	Thuin	26 nov. 1838.
1786	Dellache, F.-G.	Facteur rural des postes. . . .	28 id.	Orbais	29 juin 1817.
1787	Neyt, C. M.	Facteur des postes.	28 id.	Sottegem	27 avril 1824.
1788	Verburgh, H.-J.	Cantonnier maritime.	29 mars 1879.	Mariakerke	9 sept. 1798.
1789	Lawrance, G.	Courrier des malles (marine). .	4 id.	Great-Bradley	4 déc. 1825.
1790	Robert, J.	Facteur des postes.	31 id.	Louvain.	26 oct. 1842 .
1791	Vinck, P.	Machiniste au chemin de fer . .	5 avril 1879.	Dudzele	14 nov. 1808.
1792	Félix, H.-J.	Éclusier	24 id.	Lessines.	21 fév. 1809.
1793	Sefe, A.	Chauffeur au chemin de fer . .	28 id.	Venloo	1 ^{er} mars 1812.
1794	Lefebvre, J.-N.	Agréé au chemin de fer. . . .	21 id.	Grand-Axhe	20 sept. 1813.
1795	Boutsen, J.-M.	Garde-rivière	18 id.	Dilsen.	5 avril 1814.
1796	Rutten, J.-A.	Facteur rural.	24 id.	Visé	12 déc. 1817.
1797	Loquy, F.-D.	Id.	22 mai 1879 .	Bouillon.	22 mai 1817.
1798	Coppen, J.-G.	Pilote	16 id.	Anvers	8 mars 1823.
1799	Janssens, C.	Facteur des postes.	29 id.	Zwyndrecht.	7 juill. 1850.
1800	Baum, J.	Facteur rural.	29 id.	Hérentals.	15 mars 1843.
1801	Haenen, H.-A.-G.	Chef de division à la régie des chemins de fer.	9 juin 1879 .	Maestricht.	2 juin 1810.
1802	Beghin (Angélique) veuve de Joseph Maton.	Veuve de postillon (réversion) .	9 id.	Wasmès-Audeméz. . .	En 1804 . .
1805	Vangoidsenhoven, F.-A.	Facteur rural.	28 fév. 1879 .	Vertryck	11 juill. 1821.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Sédentaires et militaires.						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.		REPORT.fr.	55,485		
19 2 "	9 8 17	28 10 "	1,258 35	Art. 5 et 8	615	1 ^{er} déc. 1878.	21 mai 1879.
28 4 "	8 2 "	36 6 "	951 67	Id.	597	1 ^{er} fév. 1879.	Id.
27 11 "	1 5 "	29 4 "	1,240 85	Id.	656	Id.	Id.
28 5 "	10 " 24	38 5 "	1,241 67	Art. 5, 8 et 15	827	1 ^{er} mars 1879.	Id.
23 6 "	8 9 20	32 5 "	941 67	Art. 5 et 8	529	Id.	Id.
56 5 "	" 1 14	56 6 "	3,500 "	Id.	2,521	Id.	Id.
55 8 "	2 2 "	55 10 "	3,500 "	Id.	2,259	Id.	Id.
8 1 "	19 7 "	27 8 "	1,586 67	Id.	711	Id.	Id.
"	"	21 3 "	900 "	Art. 5 et 9	450	Id.	Id.
8 1 "	18 7 "	26 8 "	1,586 67	Art. 5 et 8	686	Id.	Id.
"	25 6 "	25 6 "	2,165 55	Art. 5 et 8 § 1 ^{er}	848	Id.	Id.
6 2 "	19 5 "	25 5 "	2,850 "	Art. 5 et 8	1,165	Id.	Id.
17 " "	" 5 "	17 5 "	2,500 "	Id.	782	Id.	Id.
15 10 "	5 7 24	19 5 "	941 67	Id.	517	Id.	Id.
24 10 "	"	24 10 "	955 85	Art. 5 et 8, § 2	422	Id.	24 juill. 1879.
55 3 "	" 7 "	55 10 "	1,041 67	Art. 5 et 8	659	Id.	Id.
"	59 4 "	59 4 "	815 75	Ar. 1 ^{er} , 8, § 1 ^{er} et 15.	542	1 ^{er} avril 1879.	Id.
"	11 1 "	11 1 "	1,440 "	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	245	Id.	Id.
6 6 "	6 6 "	13 " "	1,100 "	Art. 5 et 8	240	Id.	Id.
40 4 "	"	40 4 "	2,000 "	Art. 1 ^{er} , 8, § 2 et 5.	1,555	1 ^{er} mai 1879.	Id.
"	59 10 "	59 10 "	1,015 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	622	Id.	Id.
56 6 "	6 6 9	45 " "	1,280 "	Art. 1 ^{er} , 8 et 15	855	Id.	Id.
"	56 5 10	56 5 "	1,800 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	1,005	Id.	Id.
"	59 4 5	59 4 "	886 67	Id.	536	Id.	Id.
22 6 "	1 " "	25 6 "	955 35	Art. 5 et 8	596	Id.	Id.
51 6 "	7 11 24	59 5 "	944 17	Art. 5, 8 et 15.	629	1 ^{er} juin 1879.	Id.
54 10 "	" 4 "	55 2 "	2,500 "	Art. 5 et 8	1,506	Id.	Id.
20 6 "	5 6 "	24 " "	1,000 "	Id.	426	Id.	Id.
10 9 "	1 1 "	11 10 "	844 17	Id.	179	Id.	Id.
"	59 8 "	59 8 "	6,225 "	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	5,798	1 ^{er} juill. 1879.	Id.
"	"	"	"	Art. 14 de la loi du 19 frimaire an VII et § final de l'article 65 de celle de 1814.	150	1 ^{er} août 1879.	5 sept. 1879.
51 2 "	1 7 "	52 9 "	955 35	Art. 5 et 8	551	1 ^{er} mars 1879.	19 Id.
				A REPORTER.fr.	61,506		

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'inscription.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
1804	Vancraenenbroeck, J.-B.	Facteur des postes.	20 mai 1879.	Basel.	11 juin 1815.
1805	Poppe, J.-B.	Conducteur principal des ponts et chaussées.	3 juin 1879.	Eecloo	22 déc. 1812.
1806	Brandenburg, F.	Pilote.	8 juill. 1879.	Kattendyke	12 mai 1819.
1807	Chaffart, E.-A.	id.	8 id.	Ostende.	21 août 1823.
1808	D'Iong, J.-P.	id.	8 id.	Ostende.	19 avril 1829.
1809	Verbrugghen, A.	Directeur à l'administration cen- trale.	2 août 1879.	Ternath.	15 oct. 1808.
1810	Ducamp, V.-F.	Facteur rural.	21 id.	Marche.	16 avril 1856.
1811	Viloz ou Wittoz, G.-G.	Garde déversoir.	31 juill. 1879.	Sclayn	27 sept. 1809.
1812	Schoufs, J.	Pontonier.	11 id.	Tongerloo.	20 sept. 1818.
1813	De Backer, G.-F.	Facteur rural.	21 août 1879.	Staden	11 août 1820.
1814	Mahaux, F.-J.	Percepteur des postes.	20 sept. 1879.	Eghezée.	11 juin 1815.
1815	Delbarre, L.	Facteur de perception	25 id.	Elseghem	25 févr. 1821.
1816	De Leger, C.-L.	Messager de pilotage.	17 id.	Hingene	4 juill. 1854.
1817	Seresia, L.-F.-E.	Conducteur principal des ponts et chaussées.	25 oct. 1879.	Bruxelles	25 oct. 1814.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Sédentaires et militaires.						
Ans. M. Jours	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.		REPORT. . . . fr.			
26 " "	1 " "	27 " "	1,244 17	Art. 3 et 8	607	1 ^{er} juin 1879.	19 sept. 1879.
18 5 "	23 11 "	42 4 "	3,575 "	Art. 1 ^{er} , 8 et 13	2,383	1 ^{er} juill. 1879.	Id.
36 1 "	"	56 1 "	2,500 "	Art. 3 et 8, § 2	1,640	1 ^{er} août 1879.	Id.
31 5 "	"	31 5 "	2,500 "	Id.	1,420	Id.	Id.
29 5 "	"	29 5 "	2,500 "	Id.	1,329	Id.	Id.
"	48 6 "	48 6 "	8,933 33	Art. 1 ^{er} , 8, § 1 ^{er} et 15.	5,000	1 ^{er} sept. 1879.	Id.
19 4 "	"	19 4 "	896 67	Art. 3 et 8, § 2	315	Id.	Id.
3 11 "	53 11 "	57 10 "	941 67	Art. 1 ^{er} et 8.	558	1 ^{er} août 1879.	30 nov. 1879.
"	40 9 26	40 9 "	818 75	Art. 3 et 8, § 1 ^{er}	515	Id.	Id.
27 5 "	"	27 5 "	946 67	Art. 3 et 8, § 2	471	1 ^{er} sept. 1879.	Id.
"	35 5 "	35 5 "	2,442 50	Art. 3 et 8, § 1 ^{er}	1,324	1 ^{er} oct. 1879.	Id.
19 2 "	1 2 "	20 4 "	1,160 83	Art. 3 et 8.	425	Id.	Id.
"	24 9 12	24 9 "	1,300 "	Art. 3 et 8 § 1 ^{er}	495	Id.	Id.
"	44 " "	44 " "	4,000 "	Art. 1 ^{er} , 8 § 1 ^{er} et 15.	2,666	1 ^{er} nov. 1879.	Id.
				TOTAL. fr.	79,352		
Les extinctions de pensions constatées du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 1879, au nombre de 55, s'élèvent ensemble à					57,695		
				RESTE. fr.	21,857		
SITUATION GÉNÉRALE.							
Au 31 décembre 1879, les pensions inscrites au nombre de 1817, s'élèvent à . .					1,576,485		
Et les pensions éteintes, au nombre de 1056, a.					726,014		
				RESTE. fr.	650,469		

(336)